

FORMATION INITIALE S.S.I.A.P 1

Généralité

L'objectif de la formation SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH). Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

Profil du stagiaire :

- à toute personne souhaitant devenir agent de sécurité incendie

Prérequis

- PCS1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Lire et comprendre la langue française
- Capacité à rédiger une main courante

Durée:

- 70.00 heures (10.00 jours)

Effectif :

- 12 apprenants maximum

Objectifs pédagogiques

L'apprenant doit être en capacité :

- D'Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- D'Appliquer des consignes de sécurité
- De Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- D'Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- D'Assurer la surveillance au PC
- De Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- De Pratiquer le secours à victimes
- De Porter assistance à personnes
- De Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité

Contenu

- Pratique et théorie - 1ère partie : Le feu et ses conséquences
 - Le feu
 - Comportement au feu
- Pratique et théorie - 2e partie : Sécurité incendie principes de classement des établissements
 - Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
 - Desserte des bâtiments
 - Cloisonnement d'isolation des risques
 - Evacuation du public et des occupants
 - Désenfumage
 - Eclairage de sécurité
 - Présentation des différents moyens de secours

- Pratique et théorie - 3e partie : Installations techniques installations électriques
 - Ascenseurs et nacelles
 - Installations fixes d'extinction automatique
 - Colonnes sèches et humides
 - Système de sécurité incendie
- Pratique et théorie - 4e partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie le service de sécurité
 - Présentation des consignes de sécurité et main courante
 - Poste de sécurité
 - Rondes de sécurité et surveillance des travaux
 - Mise en œuvre des moyens d'extinction
 - Appel et réception des services publics de secours
 - Sensibilisation des occupants
- Pratique et théorie - 5e partie : Concrétisation des acquis
 - Visites applicatives
 - Mises en situation d'intervention

Organisation

Moyens d'encadrement :

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent. Nos partenaires sont titulaires d'un certificat de formateur délivré par l'INRS et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences. F.I.R.E Formations est certifié QUALIOPi pour ces actions de formation depuis décembre 2019 selon le Référentiel National Qualité du ministère du travail ; il répond ainsi aux indicateurs d'appréciation relatifs à la qualité des actions concourant au développement des compétences. Cette certification est reconnue COFRAC.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents

F.I.R.E Formations Incendie Réseau Entrepreneurs

14 rue De l'Espérance

94800VILLEJUIF

Email: contact@fire-formations.com



Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Mises en situation
- Formulaires d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation

Délais d'accès à la formation :

3 semaines

Tarif :

Inter / Intra / Groupe / Individuel : sur devis, nous consulter

Modalités d'accessibilité :

- Pour toute inscription à une action de formation : - Contacter notre secrétariat au numéro de téléphone : 01.866.54.867 - De 7h00 à 19h00 - Du lundi au vendredi - Sauf jours fériés ou - Formuler votre demande par mail à : contact@fire-formations.com ou - Télécharger notre bulletin d'inscription sur notre site internet : www.fire-formations.com Toutes les informations d'accessibilité à nos formations sont également indiquées en bas de chaque page du site internet.

